

La création d'entreprise des diplômés de Master 2 et Licence Professionnelle en 2015

Contexte et méthodologie

L'OFIP mène chaque année une enquête auprès des diplômés de Master 2 et Licence Professionnelle de l'Université Toulouse Capitole 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Cette enquête est menée dans le cadre d'une enquête nationale pilotée par le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ainsi, entre les mois de décembre 2017 et mars 2018, les diplômés de l'université de la promotion 2015 ont été enquêtés par l'OFIP (par mail et téléphone) pour connaître leur situation à l'égard de l'emploi et des études au 1^{er} décembre 2017.

Plus précisément, 1729 personnes diplômées d'un Master 2 en 2015 et nées en 1985 ou après ont été sollicitées, 1261 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 76%. 326 personnes diplômées d'une Licence Professionnelle en 2015 et nées en 1985 ou après ont été sollicitées, 252 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 77%.

Au regard du profil des répondants de Master 2 à l'enquête, par rapport aux caractéristiques de la population ciblée, nous avons effectué un redressement statistique sur les variables « lieu d'obtention du baccalauréat » (Haute-Garonne, Occitanie hors Haute-Garonne, France métropolitaine hors Occitanie, Outre-mer, Etranger) et « composante ». Pour les diplômés de Licence Professionnelle, un redressement statistique a été effectué sur la variable « secteur disciplinaire ».

A la demande du SUIO-IP, l'OFIP a intégré au questionnaire de cette enquête pour la promotion 2015 un module contenant plusieurs questions relatives à la création d'entreprise. Les questions posées sont les suivantes :

Q1. Depuis le début de vos études supérieures, avez-vous eu un projet de création d'entreprise (en tant que chef d'entreprise, entrepreneur, indépendant, associé, profession libérale, freelance...) ?

(Si vous avez eu plusieurs projets merci de prendre en compte celui qui a le plus avancé pour les questions suivantes)

- Oui, un projet qui est resté ou est actuellement au stade de la réflexion
- Oui, un projet pour lequel vous avez déjà effectué des démarches (abandonnées ou en cours)
- Oui, un projet qui a abouti à la création d'une entreprise
- Non

Q2. Si oui, à quel moment les étapes de ce projet se sont-elles déroulées ?

	Pendant vos études supérieures	Dès la fin de vos études	Après une période de recherche d'emploi salarié	Après ou pendant une expérience professionnelle salariée
Si [Q1=1,2 ou 3] Début de la réflexion autour du projet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Si [Q1=2 ou 3] Début des démarches	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Si [Q1=3] Aboutissement du projet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Q3. Si le projet n'a pas abouti [Q1=1 ou 2], Pouvez-vous préciser si...

- Votre projet est toujours en cours
- Vous avez dû abandonner ce projet avant qu'il aboutisse

La création d'entreprise des diplômés de Master 2

Entre le début de leurs études supérieures et 30 mois après l'obtention de leur Master 2 en 2015, 28% des diplômés ont eu un projet de création d'entreprise. Pour la majorité d'entre eux, ce projet est toujours en cours, au stade de la réflexion (17% des diplômés). 3% ont également un projet en cours pour lequel ils ont déjà effectué des démarches et 5% ont bien eu un projet de création d'entreprise mais qu'ils ont dû abandonné (le plus souvent au stade de la réflexion). Enfin, pour 4% des diplômés de Master 2 (13% de ceux qui ont eu un projet de création d'entreprise), le projet a effectivement abouti à la création d'une entreprise. Cela représente 47 diplômés de Master 2.

Création d'entreprise - diplômés de Master 2	
Aucun projet de création d'entreprise	72%
Projet en cours, au stade de la réflexion	17%
Projet abandonné au stade de la réflexion	4%
Projet qui a abouti à la création d'une entreprise	4%
Démarches effectuées, projet en cours	3%
Démarches effectuées mais projet abandonné	0,8%
Total	100%

Population : Diplômés de Master 2 2015 à UT Capitole, 1322 individus
Sources : Enquête sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitole, OFIP, 2017-2018

Notons que TSM est la composante au sein de laquelle les projets de création d'entreprise ont été les plus nombreux. En effet, 34% des diplômés d'une Master 2 de TSM en 2015 ont eu un projet de création d'entreprise depuis le début de leurs études supérieures (contre 22% à 29% au sein des autres composantes). Plus précisément, quatre diplômés de Master 2 se démarquent par un taux plus élevé de diplômés qui ont eu un projet de création d'entreprise (supérieur à 50%) : Management international (TSM), Juriste international (Droit), Ingénierie du patrimoine (Droit), Administration des entreprises (TSM). Parmi les diplômés qui ont eu un projet de création d'entreprise, on n'observe pas de différence entre les différentes composantes en terme de stade d'avancement des projets.

Par ailleurs, il existe une différence nette entre les hommes et les femmes en terme de projet de création d'entreprises. Si globalement 28% des diplômés ont eu un tel projet, cela concerne 35% des hommes contre 24% des femmes. La différence entre hommes et femmes est particulièrement significative au sein des diplômés de TSM : 44% des hommes ont eu un projet de création d'entreprise contre 25% des femmes. Parmi les diplômés qui ont eu un projet de création d'entreprise, on observe en revanche peu de différences entre les hommes et les femmes en terme de stade d'avancement des projets.

Parmi les diplômés de Master 2 2015 qui ont eu un projet de création d'entreprise, 38% indiquent que la réflexion autour de ce projet a eu lieu pendant les études supérieures, 16% dès la fin des études supérieures, 13% après une période de recherche d'emploi et 32% après ou pendant une expérience professionnelle salariée. Même s'ils sont peu nombreux, notons que 3 diplômés d'un Master 2 en Informatique sur 4 qui ont eu un projet de création d'entreprise ont commencé à y réfléchir pendant leurs études supérieures.

Moment de la réflexion	
Pendant les études	38%
Après ou pendant une expérience professionnelle salariée	32%
Dès la fin des études	16%
Après ou pendant une période de recherche d'emploi salarié	13%
Total	100%

Population : Diplômés de Master 2 2015 à UT Capitole qui ont eu un projet de création d'entreprise, 354 individus
Sources : Enquête sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitole, OFIP, 2017-2018

Parmi ceux qui ont initié une réflexion quant à la création d'une entreprise pendant leurs études supérieures, la moitié ont également effectué des démarches concrètes à cette période. Les autres ont effectué ces démarches juste après les études (1 sur 5) et dans une moindre mesure après une période de recherche d'emploi ou une expérience professionnelle salariée (respectivement 1 sur 10).

Parmi ceux qui ont initié la réflexion juste après les études supérieures, la moitié a effectué les démarches à cette même période, les autres après une période de recherche d'emploi ou d'expérience professionnelle salariée.

Enfin, parmi les diplômés dont le projet a abouti à la création d'une entreprise, les plus nombreux ont effectué l'ensemble des étapes au cours de la même période, et le plus souvent pendant les études supérieures (10/47 intégralement pendant les études, 6/47 intégralement pendant ou après une expérience professionnelle salariée, 5/47 intégralement pendant ou après une période de recherche d'emploi salarié et 2/47 intégralement dès la fin des études).

Déroulement des étapes de la création d'entreprise			Effectifs
Réflexion	Démarches	Aboutissement	
Pendant les études	Pendant les études	Pendant les études	10
Pendant ou après une expérience professionnelle	Pendant ou après une expérience professionnelle	Pendant ou après une expérience professionnelle	6
Pendant ou après une période de recherche d'emploi	Pendant ou après une période de recherche d'emploi	Pendant ou après une période de recherche d'emploi	5
Dès la fin des études	Pendant ou après une expérience professionnelle	Pendant ou après une expérience professionnelle	4
Pendant les études	Pendant les études	Dès la fin des études	3
Pendant les études	Dès la fin des études	Dès la fin des études	3
Dès la fin des études	Dès la fin des études	Dès la fin des études	3
Pendant les études	Dès la fin des études	Pendant ou après une expérience professionnelle	2
Pendant les études	Pendant ou après une expérience professionnelle	Pendant ou après une expérience professionnelle	2
Dès la fin des études	Pendant ou après une période de recherche d'emploi	Pendant ou après une période de recherche d'emploi	2
Pendant les études	Pendant ou après une période de recherche d'emploi	Pendant ou après une expérience professionnelle	1
Pendant les études	Pendant ou après une expérience professionnelle	Pendant ou après une période de recherche d'emploi	1
Dès la fin des études	Dès la fin des études	Pendant ou après une expérience professionnelle	1
Pendant ou après une période de recherche d'emploi	Pendant ou après une période de recherche d'emploi	Pendant ou après une expérience professionnelle	1
Pendant ou après une expérience professionnelle	Pendant ou après une période de recherche d'emploi	Pendant ou après une période de recherche d'emploi	1
Autre			2

Population : Diplômés de Master 2 2015 à UT Capitole qui ont créé une entreprise, 47 individus
Sources : Enquête sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitole, OFIP, 2017-2018

La création d'entreprise des diplômés de Licence Professionnelle

Entre le début de leurs études supérieures et 30 mois après l'obtention de leur Licence Professionnelle en 2015, 22% des diplômés ont eu un projet de création d'entreprise. Pour la majorité d'entre eux, ce projet est toujours en cours au stade de la réflexion (12% des diplômés). 2% ont également un projet en cours pour lequel ils ont déjà effectué des démarches et 5% ont bien eu un projet de création d'entreprise mais qu'ils ont dû abandonné (le plus souvent au stade de la réflexion). Enfin, pour 3% des diplômés de Licence Professionnelle (13% de ceux qui ont eu un projet de création d'entreprise), le projet a effectivement abouti à la création d'une entreprise. Cela représente 7 diplômés de Licence Professionnelle.

Notons que trois diplômes de Licence Professionnelle se démarquent par un taux plus élevé de diplômés qui ont eu un projet de création d'entreprise : Administration et gestion des entreprises du paysage, Assistant conseil en gestion des entreprises du secteur agricole et Métiers du conseil en élevage (entre 40% et 67% ont eu un projet de création d'entreprise).

Il existe par ailleurs une différence nette entre les hommes et les femmes en terme de projet de création d'entreprise. Si globalement 22% des diplômés ont eu un tel projet, cela concerne 37% des hommes contre 13% des femmes. La différence entre hommes et femmes est particulièrement significative au sein des diplômés de Licence Professionnelle Sciences de gestion : 43% des hommes ont eu un projet de création d'entreprise contre 13% des femmes.

Création d'entreprise - diplômés LPro	
Aucun projet de création d'entreprise	78%
Projet en cours, au stade de la réflexion	12%
Projet abandonné au stade de la réflexion	4%
Projet qui a abouti à la création d'une entreprise	3%
Démarches effectuées, projet en cours	2%
Démarches effectuées mais projet abandonné	0,8%
Total	100%

Population : Diplômés de Master 2 2015 à UT Capitole, 252 individus
Sources : Enquête sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitole, OFIP, 2017-2018

Parmi les diplômés de Licence Professionnelle en 2015 qui ont eu un projet de création d'entreprise, 45% indique que la réflexion autour de ce projet a eu lieu pendant les études supérieures, 13% dès la fin des études supérieures, 9% après une période de recherche d'emploi et 33% après ou pendant une expérience professionnelle salariée.

Moment de la réflexion	
Pendant les études	45%
Après ou pendant une expérience professionnelle salariée	33%
Dès la fin des études	13%
Après ou pendant une période de recherche d'emploi salarié	9%
Total	100%

Population : Diplômés de Licence Professionnelle 2015 à UT Capitole qui ont eu un projet de création d'entreprise, 55 individus
Sources : Enquête sur l'insertion et les poursuites d'études des diplômés de l'UT Capitole, OFIP, 2017-2018

Les effectifs de diplômés de Licence Professionnelle ayant eu un projet de création d'entreprise étant très faibles, nous ne pouvons pas donner plus d'indication sur le calendrier de déroulement des différentes étapes.